

- 1 Actus franciliennes ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 2 Indemnisation des démissionnaires: un choc financier pour l'Unédic.....**Erreur ! Signet non défini.**
- 3 Assurance-chômage : Bercy table sur un retour dans le vert en 2020 .....**Erreur ! Signet non défini.**
- 4 Assurance chômage : quelles sont les nouvelles règles applicables ? .....**Erreur ! Signet non défini.**
- 5 Macron fixe un nouveau cap pour l'industrie française ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 6 La French Fab veut dépoussiérer l'industrie française..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 7 Des Renault autonomes rouleront à Rouen en 2018 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 8 Ile-de-France : les salariés de Vélib' au tribunal pour leurs emplois **Erreur ! Signet non défini.**
- 9 Nokia confirme les suppressions d'emplois mais promet d'embaucher des ingénieurs.. **Erreur ! Signet non défini.**
- 10 Pénibilité : l'obligation de suivi de l'exposition aux risques chimiques supprimée..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 11 ISF: le piège des taxes «m'as-tu vu» ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 12 La question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie s'invite à l'ONU ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 13 La Catalogne avance vers une déclaration unilatérale d'indépendance ..**Erreur ! Signet non défini.**
- 14 Donald Trump menace le fonctionnement de l'OMC ..... **Erreur ! Signet non défini.**

## **::: ILE-DE-FRANCE**

**LES ECHOS – 05/10/2017**

### **1 Le plan de l'Île-de-France pour doper l'économie solidaire**



**INFO LE FIGARO - Valérie Pécresse, la présidente de la Région, présente ce jeudi aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) franciliens des propositions pour développer cette filière qui représente 7% de l'emploi salarié en Île-de-France.**

«Donner à l'économie sociale et solidaire la dimension qu'elle mérite.» Telle est l'ambition affichée par Valérie Pécresse, la présidente de la région Île-de-France, qui présente ce jeudi aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) franciliens sa stratégie régionale pour le développement de ce secteur. «La politique antérieure consistait à saupoudrer les aides entre différentes structures pour les mettre sous perfusion sans leur donner les conditions nécessaires au

développement pérenne de l'ESS en Île-de-France», explique Valérie Pécresse au *Figaro*. Partant de ce constat, la présidente de la Région estime qu'il faut «changer de méthode». «Il est clair que si on veut développer l'emploi grâce à l'ESS, il faut favoriser l'émergence de 'champions'».

D'après [le dernier Panorama de l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France](#), ce secteur emploie quelque 386.300 salariés dans la région, soit 7,1% de l'emploi salarié en région parisienne. Cela représente une masse salariale globale de près de 11,8 millions d'euros. «Les associations sont le principal employeur de l'économie sociale et solidaire. Elles représentent près de 30.000 établissements employeurs et presque 300.000 emplois», souligne Valérie Pécresse. L'action sociale concentre près de 40 % de ces emplois mais [les associations sont également présentes dans d'autres secteurs d'activités](#), tels que l'enseignement (20 %), la santé (10 %), le sport et les loisirs ou encore les arts et spectacles (8%). Les coopératives, qui représentent quant à elles 1920 établissements pour 33.500 salariés, sont concentrées majoritairement dans les activités financières et d'assurances. L'ESS repose aussi, dans une moindre mesure, sur le commerce et les activités de soutien aux entreprises.

### «Achats responsables»

Les défis sont de taille pour ce secteur qui s'appuie, dans 77% des cas, sur des établissements de moins de 10 salariés et se trouve parfois mis en forte concurrence avec le secteur privé. «Il ne s'agit pas exactement d'une concurrence privé-public mais privé lucratif-privé non lucratif, ce type de concurrence peut se voir par exemple dans le secteur de l'aide à la personne», précise la présidente de la Région. «Fondamentalement, je ne suis pas opposée à ce type de concurrence dès lors qu'elle améliore la qualité de service et les conditions de travail des salariés. C'est sur ces deux points qu'il faut vraiment être vigilant.»

Parmi les propositions formulées par la Région, les «achats responsables», c'est-à-dire réalisés auprès des structures de l'ESS, devront être encouragés. Les collectivités locales, mais aussi certains grands groupes, sont appelés à jouer le jeu afin «d'accroître les marchés potentiels» des acteurs de la filière. «Je souhaite poursuivre le développement des clauses sociales dans les marchés publics, pour que celles-ci montent à 25% des marchés publics d'ici la fin de la mandature.» Certains marchés pourraient ainsi être réservés aux acteurs de l'ESS, comme des opérations de travaux d'envergure, ou dans des secteurs nouveaux liés au numérique.

Un autre volet du plan de l'Île-de-France pour créer des «champions» de l'ESS est financier. La Région souhaite faciliter l'accès des représentants secteur à [son dispositif d'aides «Up»](#) (PM'UP, Innov'UP, back'UP et TP'UP) destiné aux start-up, PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire). «Ces aides peuvent aller jusqu'à 250.000 euros par structure sur trois ans», précise la présidente. Enfin, la Région est décidée à ne pas lâcher ces pépites potentielles de l'économie locale. Un accompagnement spécifique leur sera proposé, de l'amorçage de leur projet au changement d'échelle. «Ainsi, chaque année, entre 15 et 20 dirigeants de l'ESS, sélectionnés en fonction du potentiel d'emplois et des impacts sociaux de leur projet intégreront un programme d'accompagnement de haut niveau de 18 à 24 mois.» Concrètement, ils bénéficieront de conseils individuels et collectifs, d'aide à la mise en réseau, de mentorat et de financement.

[Isabelle de Foucaud](#)

LE MONDE – 05/10/2017

## **2 Logement : en Ile-de-France, des ateliers territoriaux pour vaincre la frilosité des maires**

[Le nouveau préfet de région Michel Cadot veut créer un choc d'offre dans ce secteur qui accueille chaque année 60 000 nouveaux habitants.](#)

L'Etat veut inciter les maires d'Ile-de-France à mettre les mains dans le ciment pour produire des logements. Nommé en juin, le nouveau préfet de la région, Michel Cadot, a lancé, jeudi 28 septembre, des ateliers territoriaux du logement avec les élus. L'objectif : créer un choc d'offre dans une région qui accueille 60 000 nouveaux habitants chaque année et présente des déséquilibres géographiques et sociaux criants.

L'Ile-de-France compte 700 000 demandeurs de logements sociaux, pour seulement 85 000 attributions par an. Et sur un marché immobilier toujours en tension, le prix du mètre carré dans l'ancien a grimpé de 25 % en moyenne en dix ans.

### « Un schéma plus défensif que constructif »

La production d'immeubles d'habitation a pourtant fortement augmenté en Ile-de-France. En 2017, avec 70 000 logements mis en chantier, dont 37 000 sociaux, le secteur est même en ligne avec les objectifs définis par le schéma directeur de la région. Et le Grand Paris produit davantage de logements que le Grand Londres. « *Le bilan est positif, mais un tiers de ces programmes vient de la mobilisation du foncier de l'Etat et des grands projets d'aménagement* », a observé le préfet de région lors de sa conférence de rentrée, lundi 25 septembre. En clair, ce sont les chantiers du Grand Paris, comme les quartiers de gares du futur métro, qui expliquent ce regain de construction, et non la détermination des communes.

« *Les élus sont aujourd'hui dans un schéma plus défensif que constructif, estime M. Cadot. Si l'on veut s'inscrire dans la durée, il faut que les maires, par le biais de leurs plans locaux d'urbanisme, prévoient la densification de certaines zones pour leur donner un vrai taux d'urbanisation urbain.* » Ce déblocage pourrait aider à atténuer la pression sur les coûts : selon l'institut Xerfi, le prix du foncier a bondi de 71 % en dix ans en Ile-de-France. Contrairement à une idée reçue, les terrains sont abondants. Selon l'inventaire de la préfecture d'Ile-de-France, les friches permettraient d'édifier 350 000 logements.

### Crainte d'une « bétonisation »

Parmi les ambitions portées par l'Etat : mieux articuler les autorisations de construction de bureaux et l'offre de logements. Pour le préfet de région, trop de maires préfèrent bâtir les premiers, qui apportent des revenus à la commune, plutôt que les seconds, qui augmentent la dépense par un besoin accru de services publics. Afin de gagner en souplesse, des modifications réglementaires expérimentales pourraient être introduites dans la future loi logement ou dans une loi sur le Grand Paris.

Les maires seront-ils sensibles à cette incitation ? Certains, comme à Montreuil, Romainville ou Gentilly, font déjà face à la grogne d'une partie de leur population, inquiète d'une « bétonisation » du moindre espace libre de leur ville. D'autres s'interrogent sur le bouleversement que de nouveaux quartiers risquent d'entraîner pour la sociologie de leur ville – et leur majorité municipale. Ainsi à Aubervilliers, la municipalité communiste a obtenu que l'aménagement des 36 hectares de l'ancien fort, qui doit commencer fin 2017, ait une densité de logements deux fois moindre que celle préconisée par l'aménageur.

[Grégoire Allix](#)

**FRANCE BLEU – 05/10/2017**

### **3 L'Ile-de-France championne pour la qualité de l'eau potable**



**L'Ile-de-France a l'eau potable la plus saine de France. Le constat a été fait par FluksAqua, plateforme créée par et pour les professionnels de l'eau.**

FluksAqua, communauté d'entraide en ligne entre exploitants de la distribution de l'eau et de l'assainissement, vante les mérites du traitement de l'eau potable en Ile-de-France. Guère étonnant puisque la plateforme "indépendante" a pour actionnaire principal le géant du secteur, Véolia. D'après cette étude, les résultats sont particulièrement flatteurs pour l'eau du robinet de la région parisienne, avec en 2016 seulement **13 incidents sur 16.000 analyses** pratiquées.

#### **L'eau de l'Ile-de-France est la plus saine de France**

La qualité microbiologique de l'eau francilienne est selon FluksAqua "de très loin la meilleure de France". Son taux de conformité est de 99,93%. Sur les 57 communautés de commune de la région, 55 n'ont pas de risques microbiologiques significatifs". Les deux autres ont des risques mais ils sont inférieurs à la moyenne nationale, indique FluksAqua. Il s'agit de Brie des Rivières et Châteaux (Le Châtelet-en-Brie) et de CA Marne et Gondoire (Bussy-Saint-Georges), deux communautés de communes de Seine-et-Marne.

L'étude se limite à la bactériologie, elle exclut les nitrates et les micropolluants qui ne relèvent pas du contrôle des exploitants. A noter : Paris intra-muros se distingue par un taux de chlore plus faible que les autres communes franciliennes, notamment parce que le réseau parisien est "visitable" donc plus facile à contrôler.

#### **La qualité de l'eau dépend de la richesse de la région**

FluksAqua a fait un parallèle entre la qualité de l'eau et le revenu par habitant. Il s'avère que les communes les plus riches dépassent largement la moyenne nationale de conformité de l'eau. L'Ile-de-France est la région la plus riche de France, celle aussi où les exploitants concentrent le plus de moyens, ce qui expliquerait l'excellence du taux de conformité microbiologique de son eau potable.

**Martine Bréson et Nicolas Olivier**

**LES ECHOS – 05/10/2017**

## 4 Actus franciliennes

### **75** PARIS

#### **PARCOURS FRANCE : SALON DES PROJETS EN RÉGIONS**

Mardi 10 octobre, de 10h à 20h l'Espace Champperret accueille le salon Parcours France qui propose de rencontrer les acteurs de l'économie des régions et d'en découvrir les opportunités professionnelles. Un village est consacré aux porteurs de projets de création, reprise de commerces, de PME, ou de franchises.

Plus d'informations sur : <http://www.parcoursfrance.com>

### **78** YVELINES

#### **ATELIERS SUR LA VENTE D'UN COMMERCE CHR**

La CCI des Yvelines propose deux réunions sur la vente d'un établissement du secteur CHR (café, hôtel ou restaurant). La première aura lieu à la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi, à Plaisir, lundi 9 octobre, de 15h à 17h30. La seconde se tiendra lundi 23 octobre, de 15h30 à 17h à Versailles, dans les locaux de la CCI.

Information et inscription sur : <https://goo.gl/GW6gMh>

### **91** ESSONNE

#### **ATELIER SUR LES LOGICIELS D'ENCAISSEMENT EN 2018**

Lundi 9 octobre, de 9h30 à 12h, la CCI d'Essonne (Parc

Orsay Université) propose un atelier gratuit sur la nouvelle réglementation des logiciels d'encaissement et ses conséquences pour les commerçants. Il permettra de savoir comment se mettre en conformité avec la réglementation en fonction de son équipement : logiciel de gestion ou de comptabilité, système de caisse.

Information et inscription sur : <https://goo.gl/JmslHu>

### **92** HAUTS-DE-SEINE

#### **ATELIER SUR LES MARKET-PLACES ET LE E-COMMERCE**

Mardi 10 octobre, de 8h30 à 10h30, la CCI des Hauts-de-Seine propose un atelier gratuit sur le e-commerce : faut-il un site web et / ou une marketplace ? L'intervenant expliquera comment choisir sa / ses marketplaces, quelle est la réglementation, quels sont les facteurs de succès et les frais à engager pour un site de e-commerce et les charges à anticiper. Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire : <https://goo.gl/BE3MSU>

### **93** SEINE-SAINT-DENIS

#### **PRÉSENTATION DU SERVICE D'APPUI RH (SARH)**

La Direccte Île-de-France met en place un nouveau service dédié aux questions RH : le Service d'appui RH (SARH). Elle organise un

premier petit déjeuner sur l'actualité du code du travail, le jeudi 19 octobre à 8h30 au siège d'Est Ensemble à Romainville.

Inscription obligatoire au 01.83.74.59.16 ou par mail : [appuiRH@est-ensemble.fr](mailto:appuiRH@est-ensemble.fr).

### **94** VAL-DE-MARNE

#### **RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRENEURIAT D'ORLY PARIS**

L'édition 2017 des Rendez-vous de l'entrepreneuriat d'Orly-Paris aura lieu le 9 octobre à l'aéroport Paris-Orly. Ce salon propose un espace conseil-orientation, des stands experts, et plus de 20 ateliers et conférences, ainsi qu'un Lab'Café Créateurs où les créateurs d'entreprise du territoire pourront échanger sur leur vécu.

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/tnzrEB>

### **95** VAL-D'OISE

#### **ATELIER D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN**

Jeudi 12 octobre, de 18h à 20h, au Conseil Départemental, le Comité d'Expansion Économique du Val-d'Oise (CEEVO) propose un atelier d'information sur les clés du succès sur le marché américain. L'inscription à cette conférence est gratuite mais indispensable.

Information et inscription sur : <https://goo.gl/K4IHUy>

## **::: ECONOMIE**

LES ECHOS – 05/10/2017

## 5 La transformation du CICE en baisse de charges va renchérir le coût

## du travail de 5 milliards



Le Medef dénonce depuis plusieurs semaines la transformation du CICE en baisse de charges pérenne.

**La réforme va faire économiser 5 milliards aux finances publiques, mais le gouvernement juge que cela n'aura pas d'effet négatif sur l'emploi. Le Medef dénonce les modalités de cette bascule.**

Avec le projet de budget pour 2018, le gouvernement jure avoir tout fait pour soutenir l'activité et les entreprises. Il est pourtant une mesure qui se fait clairement au détriment des comptes de ces dernières. Il s'agit de la réforme du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) - qui figure dans [le projet de loi de finances \(PLF\)](#) pour l'an prochain [et qui entrera en vigueur en 2019](#).

Elle va avoir comme effet paradoxal de dégrader le coût du travail en France. C'est ce qui ressort de l'évaluation qui est faite par le gouvernement lui-même : la transformation du CICE tel qu'il existe en 2017 en une baisse de charges durable « *entraînera une baisse de coût de près de 5 milliards d'euros pour les finances publiques en régime de croisière* », est-il écrit dans les documents annexés au PLF. Un gain pour la puissance publique, mais autant de moins pour les entreprises.

### **Hausse mécanique de l'impôt sur les sociétés**

Pourquoi un tel mouvement de balancier ? Emmanuel Macron ne fait que mettre en musique une réforme que François Hollande avait envisagée sans en avoir les moyens et que le patronat réclamait : une baisse de charges en bonne et due forme est censée donner plus de visibilité qu'un crédit d'impôt aux effets différés. Mais cela va avec quelques effets pervers : la baisse des charges augmente mécaniquement la base imposable des entreprises, qui se retrouvent donc à payer plus d'impôt sur les sociétés.

Pour compenser cet effet, il aurait fallu renforcer la baisse de charges. Mais ce n'est pas ce qu'a décidé le gouvernement. Certes, les salaires au niveau du SMIC verront leurs charges baisser jusqu'à 10 points, alors que le CICE permettait d'obtenir une baisse équivalente à 7 points seulement de la masse salariale sur l'ensemble des salaires allant jusqu'à 2,5 SMIC. Mais pour les salaires compris entre 1,6 et 2,5 SMIC, le nouveau dispositif prévoit une réduction des cotisations de 6 points, inférieure donc aux 7 points du CICE. Si bien que la hausse du coût du travail devrait être particulièrement concentrée sur tous les secteurs employant une main-d'oeuvre plus qualifiée.

### **Le gouvernement se défend**

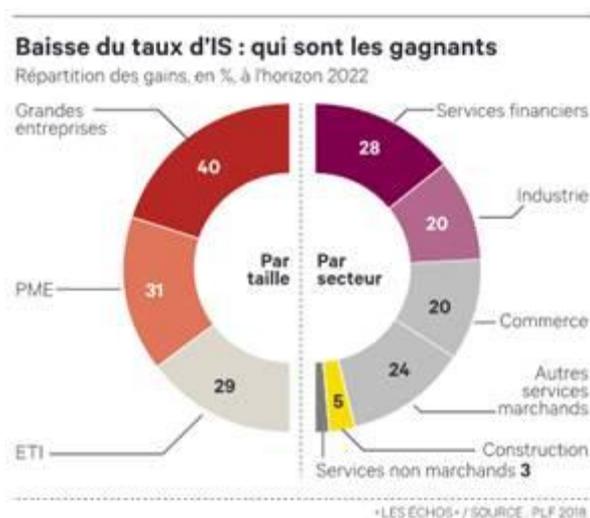
Cela fait plusieurs semaines que le [Medef dénonce ce dispositif](#) qu'il avait pourtant voulu au départ, s'alarmant du surcoût. Une polémique qui intervient alors que [l'impact du CICE sur les embauches reste encore sujet à caution](#) . Mais le gouvernement n'a pas cédé, jugeant que ce renchérissement sur les comptes des entreprises « *sera sans incidence sur l'emploi* », selon l'évaluation du PLF. Outre les bienfaits d'une meilleure visibilité, il a avancé l'idée que « *le renforcement du barème sur les bas salaires permettra d'amplifier les efforts menés pour lutter contre le chômage notamment des moins qualifiés* ».

Surtout l'exécutif plaide que d'autres mesures - et notamment [la baisse du taux d'IS à 25 % à l'horizon 2022](#) - feront plus que compenser cet effet financier négatif. « *Tous les secteurs économiques sont gagnants* », est-il écrit dans le document, qui précise que « *le gain net sera de 2 milliards d'euros pour l'industrie* » comme pour le commerce d'ici à 2022.

Renaud Honoré

LES ECHOS – 05/10/2017

## 6 Les grands groupes profiteront le plus de la baisse de l'impôt sur les sociétés



**Le taux de l'impôt sur les sociétés devrait passer de 33,3 % à 25 % d'ici à 2022 pour toutes les entreprises. Le coût pour l'Etat sera concentré en fin de quinquennat.**

La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés s'est timidement enclenchée durant le précédent quinquennat. [Elle va prendre tout son effet sous l'ère Macron](#), avec un coût très sensible pour les finances publiques. Au total, il en coûtera plus de 10 milliards d'euros à l'Etat. Le gouvernement prévoit de faire baisser le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) de 33,3 % à 25 % d'ici à 2022. Objectif: ramener la France au niveau de ses concurrents européens. En 2018, le taux d'IS sera de 28 % pour les 500.000 premiers euros de bénéfices (pour toutes les entreprises) et restera à 33,33 % au-delà. Comme le prévoyait la précédente loi de Finances. Les PME seront ainsi les grandes bénéficiaires du dispositif en 2018. Mais pas forcément après.

### Taux réduit pour les PME

En 2019, le taux restera en effet à 28 % pour les 500.000 premiers euros de bénéfice et tombera à 31 % au-delà. En 2020, l'ensemble des bénéfices sera soumis à un taux de 28 %, puis 26,5 % en 2021 et 25 % en 2022. Les PME continueront de bénéficier d'un taux réduit de 15 % sur les 38.120 premiers euros de bénéfice pour celles dont le bénéfice est inférieur à 7,6 millions d'euros.

A la fin du processus, en 2022, les grandes entreprises capteront 40 % du gain fiscal, contre 31% pour les PME et 29% pour les ETI (entreprises de taille intermédiaire, jusqu'à 5.000 salariés), selon les évaluations réalisées par Bercy pour le budget 2018. Quant aux secteurs d'activité, ce sont les services financiers qui sortent parmi les grands gagnants (28 % du gain fiscal), suivis par l'industrie et le commerce (20 % chacun).

### Baisse de recettes fiscales en 2022-2023

Autre enseignement: l'exécutif fait en sorte de concentrer les baisses de recettes fiscales pour l'Etat en toute fin de quinquennat. En 2019, elles sont estimées à 0,5 milliard, puis 0,2 milliard en 2020, 1,66 milliard en 2021, 3,75 milliards en 2022 et 4,1 milliards en 2013. Un chiffrage qui est réalisé sur la base des données relatives aux exercices clos en 2015.

**Marie Bellan**

**LES ECHOS – 05/10/2017**

## **7 Autoentrepreneurs : le faible impact du relèvement des seuils**



Le relèvement des seuils de chiffre d'affaires pour bénéficier du régime microsocial devrait concerner à peine 5.900 personnes l'an prochain.

**Moins de 6.000 nouveaux entrepreneurs devraient opter, l'an prochain, pour le régime simplifié du microsocial dont les seuils ont été doublés.**

La mesure ne va pas attirer les foules. Le relèvement des seuils de [chiffre d'affaires](#) pour bénéficier du régime microsocial des autoentrepreneurs devrait, selon les estimations de Bercy, concerner à peine [5.900 personnes l'an prochain](#). Les artisans, qui craignaient au départ une déferlante de nouveaux autoentrepreneurs qui seraient venus marcher sur leurs plates-bandes, peuvent être rassurés. Ce léger surcroît de bénéficiaires devrait coûter 18 millions d'euros au budget de la Sécurité sociale et 3 millions pour l'Etat, d'après les documents budgétaires publiés ces jours-ci.

### **TVA inchangée**

Pourquoi un si faible engouement ? C'est que le doublement des plafonds de chiffre d'affaires (jusqu'à 72.000 euros pour les services et 170.000 euros pour les ventes de marchandises) ne concerne que le calcul forfaitaire des cotisations sociales. Le seuil à partir duquel les autoentrepreneurs sont soumis à la TVA reste en revanche inchangé, contrairement à ce qui avait été annoncé au départ par le gouvernement.

La vigilance de Bruxelles sur le sujet conjuguée à [l'hostilité des artisans et commerçants](#) ont eu raison de cette partie de la réforme. Au-delà de 32.600 euros pour une activité de services, l'autoentrepreneur sera toujours dans l'obligation de payer la TVA. Ce qui lui permet, en contrepartie, de déduire ses frais professionnels (machines, matériel informatique, frais de repas...).

### **Exonération de charges**

L'exonération de charges sociales durant la première année d'exercice pour les entrepreneurs ne dépassant pas 30.000 euros de chiffre d'affaires devrait en revanche toucher beaucoup plus de monde. Sur les 350.000 microentrepreneurs qui se lancent chaque année en moyenne, 60 % d'entre eux seraient éligibles.

## LE FIGARO – 05/10/2017

### 8 Taxe d'habitation, radars, heures sup'... les petites surprises du budget 2018



**VIDÉO - Les nouvelles mesures inscrites dans le projet de budget 2018, dévoilées par le gouvernement, auront un impact concret. *Le Figaro* fait le point.**

#### • **Taxe d'habitation: 60 % de vrais gagnants**

À l'issue de la réforme, 80 % des ménages **ne paieront plus de taxe d'habitation**. Cette promesse d'Emmanuel Macron a frappé les esprits mais semble, à l'heure de sa mise en œuvre, moins généreuse qu'elle n'y paraît. En réalité, ce ne sont pas 80 % des ménages qui y gagneront finalement, mais un peu moins, 60 % précisément. «À l'issue de l'application de la réforme, sur les 28,2 millions de foyers étudiés, 61 % d'entre eux seront nouvellement exonérés», est-il expliqué dans l'évaluation de la mesure. Le gouvernement n'a pas menti. Il avait indiqué effectivement que sa réforme ferait 17,2 millions de gagnants, soit 61 % des foyers. Mais il avait oublié de rappeler que, parmi les 80 % de ménages exonérés en 2022, il comptait les 3,8 millions qui le sont déjà.

#### • **Taxe carbone: 9 milliards de recettes en plus sur le gazole**

L'**alignement de la fiscalité du gazole sur celui de l'essence** va coûter cher aux automobilistes. Et va donc rapporter beaucoup à l'État: 2,4 milliards d'euros en 2018 et jusqu'à 8,9 milliards en 2022, à l'issue de la montée en puissance de la fiscalité sur le diesel. Au total, l'accélération de la hausse de la taxe carbone décidée par l'exécutif rapportera pas moins de 14,2 milliards d'euros aux finances publiques en 2022.

#### • **Hausse de 10 % des recettes de radars**

Le gouvernement estime que les recettes générées par les radars automatiques sur les routes progresseront de 10 % en 2018, pour atteindre 928 millions d'euros. «Cette évolution est liée à l'augmentation du parc radars ainsi qu'au déploiement de nouveaux dispositifs de contrôle plus performants», se justifie-t-il dans l'étude d'impact. À la fin de l'année, pas moins de 4700 radars seront en service, soit 100 de plus que fin 2017.

#### • **100 milliards d'euros de niches fiscales en 2018**

Les niches fiscales, si décriées, vont encore augmenter en 2018 pour représenter 99,8 milliards d'euros, contre 93 milliards en 2017. Cette hausse s'explique surtout par la fin de la montée en puissance du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et la création du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile.

#### • **Individualisation de l'impôt et exonération d'heures supplémentaires**

La promesse de laisser la possibilité à **un couple de faire deux déclarations d'impôt au lieu d'une n'a pas été oubliée**. La preuve? Son coût (1,3 milliard d'euros) a été intégré à la trajectoire des finances publiques 2018-2022, apprend-on dans le rapport économique et financier annexé au projet de budget 2018. Autre promesse de campagne que l'on croyait remise aux oubliettes, l'exonération des cotisations sur les heures supplémentaires devrait être mise en place durant le quinquennat. La promesse du candidat Macron a en effet été budgétée (3,5 milliards d'euros) et intégrée à la trajectoire des finances publiques. Toutefois, elle ne sera pas appliquée en 2018 comme promis.

### **Le casse-tête des maisons de retraite**

Branle-bas de combat dans les rangs de la majorité et à Bercy, sommés de trouver au plus vite une solution à un «cas» qui a été oublié lors de l'élaboration du projet de loi de finances. Le gouvernement ne cesse en effet de répéter, depuis la rentrée, que **la hausse de 1,7 point de la CSG pour les retraités «aisés»** (touchant une pension de plus de 1.300 euros par mois) sera, pour la majorité d'entre eux, compensée par l'exonération, en trois ans, de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers fiscaux. Or les retraités qui vivent en maison de retraite ne paient pas de taxe d'habitation et ne pourront donc pas en être exonérés. Quelque 700.000 personnes âgées vivent actuellement dans une maison de retraite...

**Vidéo** : <http://premium.lefigaro.fr/impots/2017/10/04/05003-20171004ARTFIG00258-les-petites-surprises-du-budget-2018.php>

**Guillaume Guichard**

## **::: ENTREPRISES**

**LES ECHOS – 05/10/2017**

### **9 Un an après, l'inquiétude persiste chez Alstom Belfort**



**Les commandes promises par le gouvernement n'ont pas toutes été passées. Le TGV du futur n'évitera pas une chute du plan de charge fin 2019.**

Alstom Belfort n'est toujours pas tiré d'affaire, malgré le plan de sauvetage annoncé par le gouvernement Hollande il y a tout juste un an. Le sort de l'usine du constructeur ferroviaire, spécialisée dans la fabrication de motrices TGV et de locomotives de fret, avait secoué l'automne 2016. Faute de commandes sur ces deux activités, la direction avait annoncé début septembre leur transfert vers un autre site, et la suppression de 400 postes sur 480.

Une perspective jugée inacceptable par François Hollande, qui envisageait encore à l'époque de se représenter à l'élection présidentielle. Après un mois de mobilisation tous azimuts, l'exécutif avait annoncé le 4 octobre **un chapelet de mesures** destiné à « *sauver le site d'Alstom* », selon l'expression de Manuel Valls. Un an plus tard, la plupart des promesses ne se sont pas concrétisées.

## Six rames qui ont disparu des radars

Certes, l'engagement le plus spectaculaire a été tenu : la commande de 15 TGV, [initialement passée par l'Etat](#), a finalement été effectuée par la SNCF, et confirmée fin février. Mais la compagnie publique devait également faire l'acquisition de 6 rames pour desservir la ligne Paris-Turin-Milan. Une perspective qui semble avoir disparu des radars.

De la même manière, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires, SNCF Réseau, devait passer commande de 20 locomotives de secours. Là encore, c'est aujourd'hui le silence radio qui prévaut. « *A ce jour, seulement la moitié des promesses sont tenues* », déplore Patrick De Cara, délégué syndical CFDT. « *La dernière commission de suivi locale s'est déroulée le 21 septembre à Belfort. Le dossier n'a pas avancé, rien de nouveau* », confirme Philippe Pillot, chez Force Ouvrière. Le syndicaliste réclame la tenue de la commission de suivi nationale. Selon nos informations, l'exécutif s'apprêterait à la programmer pour le 20 octobre.

## Diversifier l'activité

Les inquiétudes du personnel sont légitimes. La direction d'Alstom investit sur le site comme elle s'y était engagée pour diversifier l'activité, et notamment la maintenance. Mais le maintien du niveau d'emploi reste suspendu à la production de locomotives et de motrices TGV.

Sur ce plan, la commande des 15 rames passée en début d'année permet, à raison de 2 motrices produites par mois, de prolonger le plan de charge jusqu'à fin 2019. Ensuite, c'est l'inconnu. La mise en production du fameux « [TGV du futur](#) » doit prendre le relais, « *mais aujourd'hui, il y a d'ores et déjà un an de trou* », confiait récemment un cadre.

Et cela risque de ne pas s'arranger, car le plateau commun Alstom-SNCF qui pilote ce dossier n'a pas encore rempli tous les prérequis fixés au départ pour passer au stade de la commande, et notamment le prix.

## Une fusion qui complique la donne

Le rapprochement Siemens-Alstom, annoncé il y a quelques jours, vient compliquer un peu plus la donne. La direction a promis dans ce cadre le maintien des sites existants et du nombre d'emplois durant quatre ans. Mais ce dernier engagement sera calculé au niveau national.

« *Cela n'exclut pas des ajustements spécifiques, et ne nous empêchera pas de traiter les creux de charge de manière socialement responsable* », expliquait Henri Poupart-Lafarge, le [PDG](#) d'Alstom, il y a quelques jours.

## Lionel Steinmann

## LA TRIBUNE – 05/10/2017

### 10 Taxify débarque en France, va-t-il tuer Uber ?



Markus Villig a fondé Taxify en 2013 et est déjà implanté dans 18 pays sur trois continents...

**L'essor fulgurant de cette jeune pousse estonienne fondée en 2013 menace Uber de son monopole sur les plateformes VTC. Avec une commission très compétitive, Taxify espère recruter un maximum de chauffeurs à disposition des passagers. L'enjeu de cette bataille qui se prépare à Paris est un échantillon de ce qui attend en réalité le secteur au niveau planétaire...**

La guerre est déclarée ! Taxify débarque en France... Cette start-up estonienne ne paye pas de mine avec son jeune PDG d'à peine 23 ans, et pourtant, elle ambitionne ni plus moins de casser le marché d'Uber.

C'est ce jeudi 5 octobre à 10h que la plateforme VTC Taxify sera activée à Paris. La principale nouveauté réside notamment dans la commission prélevée sur la course du chauffeur qui sera de 15% seulement, contre 25% chez Uber. Pour les VTC, l'arrivée de Taxify est une excellente nouvelle, elle va permettre de mettre Uber en concurrence là où il était en situation de quasi-monopole.

### **Un contexte réglementaire complexe**

L'arrivée de Taxify arrive dans un contexte réglementaire français particulièrement compliqué. Les grandes plateformes VTC sont inquiètes de l'application de la loi Grandguillaume qui oblige les chauffeurs à valider une formation spécifique indispensable à la licence VTC, et ce, dès le 1er janvier prochain. Or, cette formation est sanctionnée par un examen qui s'avère difficile. Les opérateurs craignent que 40% des chauffeurs VTC français soient privés du droit d'exploitation au 1er janvier. Les plateformes devront alors batailler pour récupérer les chauffeurs qui seront encore sur le marché. Taxify pense avoir un avantage compétitif majeur avec cette commission de 10 points inférieure à celle d'Uber et ainsi disposer d'une flotte de VTC plus importante. D'après Taxify, des milliers de chauffeurs auraient d'ores et déjà téléchargé l'application.

Le secret de Taxify réside dans la très grande frugalité de son modèle économique. Avec seulement 170 employés, la société fondée en 2013 est déjà implantée dans 18 pays dont l'Europe de l'Est, mais également en Asie, en Afrique et même au Mexique. Elle compte près de 2,5 millions d'utilisateurs.

### **La guerre Didi-Uber en toile de fond...**

Derrière Taxify, c'est surtout l'arrivée de Didi qui se trame puisque la puissante plateforme chinoise est entrée dans le capital de la start-up estonienne en août dernier. Didi est autrement plus important que sa jeune recrue puisqu'il revendique près de 400 millions d'utilisateurs. Pour Taxify, un tel allié est stratégique puisqu'il constitue un levier de financement, mais il pourrait également s'avérer être un gisement de technologies notamment sur l'intelligence artificielle. Didi, lui, veut se positionner comme le concurrent principal d'Uber qu'il a évincé de Chine en 2016 en rachetant les activités de l'Américain tout en laissant ce dernier prendre 20% de son capital...

**Nabil Bourassi**

**⋮ SOCIAL**

**LES ECHOS – 05/10/2017**

## 11 Apprentissage : Macron dévoile les pistes de sa réforme



Emmanuel Macron (à droite) avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, et Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

**Le chef de l'Etat veut que les branches professionnelles jouent un rôle clé. Une loi sur le sujet sera déposée au printemps.**

Après Nicolas Sarkozy, puis François Hollande, Emmanuel Macron a repris à son tour la promesse de [faire de l'apprentissage une filière d'excellence](#), « pour toutes les professions, et pour tous les métiers ». « Il faut arrêter avec le défaitisme français. Avec ceux qui disent que l'apprentissage c'est pour ceux qui ne réussissent pas », a déclaré ce mercredi le chef de l'Etat, venu célébrer la fin de la rénovation des écoles de travaux publics d'Egletons, en Corrèze.

La réforme de l'apprentissage doit, avec celles de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage, constituer le deuxième round des grands chambardements sociaux du quinquennat, dans la foulée de [la refonte du Code du travail](#).

### **Concertation à partir du 12 octobre**

Le président de la République donnera le top départ de ces concertations le 12 octobre en recevant un à un les leaders des partenaires sociaux. « En France, seuls 7 % des jeunes sont en apprentissage. Tous les pays qui ont vaincu le chômage de masse affichent un taux de 15 %, voire 20 %. Il faut changer notre paire de lunettes », a rappelé la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, aux côtés de Jean-Michel Blanquer, son homologue de l'Education nationale.

Un constat d'échec partagé par Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, mais dont ce dernier attribue les causes à de tout autres raisons : « La France n'est pas à la hauteur, principalement parce que les jeunes ne trouvent pas d'entreprise pour les accueillir. C'est avant tout un problème que le patronat doit régler », a-t-il indiqué au « Figaro » mardi.

A ce stade, l'exécutif s'en était tenu à des déclarations de principe sur la façon dont il espère [réformer l'apprentissage](#). La visite à Egletons a permis d'esquisser quelques pistes. Il s'agira d'abord, a affirmé Muriel Pénicaud, de lever les « freins et les verrous » dans le Code du travail pour, par exemple, faire que toutes les formations en alternance démarrent en septembre.

### **Les branches professionnelles plus impliquées**

Les branches professionnelles doivent être plus « impliquées », a poursuivi la ministre du Travail, en ce qui concerne la « construction des diplômés ou des certifications », une demande récurrente du Medef.

« Elles doivent définir la maquette pédagogique avec l'Education nationale et définir les critères nécessaires en termes d'organisation », a abondé Emmanuel Macron en fin d'après-midi lors d'une séance de questions-réponses avec des élèves du campus.

Les Régions aussi sont appelées à jouer un rôle important dans la réforme, laquelle s'attaquera aussi aux circuits de financement - « trop nombreux et qui se canibalisent entre eux » selon le chef

de l'Etat - ou à toutes les inégalités de contrats qui font que selon son âge, un jeune ne touche pas la même rémunération ou les mêmes indemnités de transport.

Mais le principal écueil reste celui de l'image négative de l'apprentissage. Réagissant au témoignage d'un élève que sa conseillère d'orientation avait tout fait pour l'empêcher d'être conducteur d'engin, Emmanuel Macron en a appelé à livrer une « *bataille culturelle* ».

« *Il existe des a-priori. Parfois de la part des enseignants. Parfois des conseillers d'orientation. Souvent des familles. Il faut sortir de l'idée que les métiers pour lesquels on doit passer par l'alternance sont des sous-métiers* », lui a-t-il répondu.

Quatre groupes de travail vont être formés pour les concertations, l'objectif étant de disposer de recommandations d'ici à la fin de l'année. Le gouvernement entend déposer une loi au printemps.

### **Macron « lance » ses autres réformes sociales**

« *Après la partie libérer, la partie protéger.* » Si elle a surtout porté sur l'apprentissage, la visite d'Emmanuel Macron à Egletons a aussi été l'occasion pour le chef de l'Etat d'évoquer les autres réformes sociales à venir, et notamment celle de la formation professionnelle continue. Quitte à heurter. « *Il existe des situations qui ne permettent pas de protéger tous les emplois* », a-t-il déclaré, allusion au cas des 156 licenciés de l'équipementier GM&S, situé dans la région. Et protéger les personnes, ce n'est pas leur faire des « *promesses en l'air* » mais leur donner une formation qualifiante pour qu'elles rebondissent. Une formation qualifiante ? Manifestant plutôt dans l'après-midi, une grosse centaine d'ex-salariés de GM&S, accompagnés d'élus, n'ont pas caché leur colère. « *Les 5.000 euros qu'on nous promet ne permettent pas de réorienter une carrière* », a critiqué Vincent Labrousse, ex-représentant CGT de l'entreprise, 25 ans d'ancienneté au compteur. Même amertume pour Stéphane Ledormand, technicien outilleur, 21 ans de maison, pour qui la somme est très « *insuffisante* ».

**Alain Ruello**

## **LE POINT – 05/10/2017**

### **12 Un accord trouvé sur la rémunération des routiers**



Les syndicats s'étaient montrés inquiets d'une possible baisse de la rémunération.

**Les syndicats, les organisations patronales et le gouvernement étaient réunis pour s'accorder notamment sur la question de certaines primes.**

Un accord tripartite entre le gouvernement et les organisations syndicales et patronales du transport routier a été conclu mercredi soir afin de sanctuariser des annexes de rémunération menacées par la réforme du Code du travail, a appris l'Agence France-Presse de sources concordantes. L'accord, annoncé à l'Agence France-Presse par plusieurs organisations syndicales (FO, CGT, CFTC) et confirmé dans la foulée par la fédération d'employeurs OTRE et par le gouvernement, **garantit le maintien des diverses primes**, des frais de déplacement ou encore du 13e mois dans le transport interurbain de voyageurs, selon FO.

Les syndicats s'étaient montrés inquiets d'une possible baisse de la rémunération par le biais d'un accord d'entreprise moins-disant que la branche professionnelle, notamment dans les TPE et PME où la concurrence est forte. « Aujourd'hui, un accord sécurisant le transport routier a été trouvé », il est « bénéfique pour les salariés » car il « empêche le dumping social par des entreprises moins vertueuses », a réagi Thierry Douine (CFTC). Il a salué les organisations patronales « qui ont accepté de répondre à [leurs] revendications » et a affirmé que « le [ministère du Travail](#) a été beaucoup plus difficile à convaincre ».

### « Le combat continue »

Dans un communiqué, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et son homologue des Transports Élisabeth Borne « se félicitent » que « les partenaires sociaux se so[ie]nt accordés sur le fait d'intégrer dans un nouvel accord de branche, pleinement compatible avec les ordonnances, l'ensemble des règles auxquelles les organisations syndicales comme patronales ont manifesté leur attachement ». « En complément, le gouvernement s'engage à confirmer dans le Code des transports les spécificités du transport routier en matière de frais de déplacement », précisent-elles.

[Le marathon des négociations](#), commencé avant 10 heures mercredi, s'est accéléré en milieu d'après-midi avec l'arrivée du directeur de cabinet de Muriel Pénicaud. Il a été ponctué par plusieurs suspensions de séance afin de régler les détails juridiques. Ce dénouement positif intervient après le mouvement social (barrages filtrants, opérations escargot, distribution de tracts...) mené la semaine passée par la CGT et FO, et alors que CFDT et CFTC menacent d'une grève le 10 octobre. Même s'il s'est déclaré « satisfait » à l'issue des négociations, le numéro un de la CGT-Transports, Jérôme Vérité, a cependant prévenu que « le combat continue contre les ordonnances ».

## LE MONDE – 05/10/2017

### **13 Fonction publique : le gouvernement repousse le « rendez-vous salarial », les syndicats s'insurgent**



#### **Les syndicats de la fonction publique s'indignent également des chiffres avancés par le gouvernement sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires.**

La tension monte encore entre le gouvernement et les syndicats de la fonction publique. Le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, a annoncé mercredi 4 octobre que l'exécutif souhaitait repousser son « rendez-vous salarial » avec les syndicats de fonctionnaires. Initialement fixé au mardi 10 octobre, le gouvernement entend repousser cette réunion « de quelques jours ».

« Comme il y a un appel à manifester le 10 octobre, le ministre » de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, « souhaite que les responsables syndicaux ne soient pas contraints de quitter la manifestation pour venir discuter », a expliqué M. Castaner.

« Une date est en train d'être proposée » aux syndicats, « elle sera communiquée dans les prochains jours », a précisé le cabinet de M. Darmanin en début de soirée. Celle du 13 octobre avait dans un premier temps été évoquée par M. Castaner.

Les neuf syndicats de la fonction publique ont unanimement appelé à la grève et à des manifestations partout en France mardi prochain pour protester contre les mesures annoncées par le gouvernement concernant les agents publics (suppression de 120 000 postes, gel des rémunérations, restauration du jour de carence...).

### « Propagande éhontée »

« *Un argument fallacieux !* », s'est insurgé Jean-Marc Canon, de la CGT, à l'instar de Denis Turbet-Delof, de Solidaires. Tous deux se sont dits « indignés » de ne pas avoir été prévenus directement mais « par voie de presse », et ont souligné que « ce rendez-vous salarial était prévu à 10 h 30, alors que la manifestation parisienne est programmée à 14 heures ». Selon les deux syndicalistes, les horaires ont justement été pensés « pour permettre la tenue des deux » événements.

« C'est une conception du dialogue social très particulière », a ironisé M. Canon, accusant aussi le gouvernement de « propagande éhontée » concernant les chiffres qu'il avance sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

M. Castaner, qui juge la « question du pouvoir d'achat légitime », a dit « qu'en 2016, la hausse du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique a[vait] été en moyenne de 2,1 % et, [qu']en 2017, la hausse a[vait] été de 3,7 % », soit « largement supérieures à l'inflation ».

« C'est méconnaître complètement le système de rémunération de la fonction publique », a accusé Luc Farré, de l'UNSA. La méthode de calcul du gouvernement « n'est pas adaptée à la mesure de l'évolution des salaires dans la fonction publique et conduit à des tassements très importants », a expliqué M. Canon, qui rappelle que l'Insee revoit systématiquement à la baisse, avec deux années d'écart, les annonces gouvernementales concernant les salaires des fonctionnaires.

Pour Mylène Jacquot, de la CFDT, « le gouvernement semble avoir oublié que les premiers partenaires du dialogue social sont les partenaires sociaux ». Concernant les chiffres, « on est loin de la méthode actée précédemment d'un bilan partagé, préalable indispensable à l'établissement de la confiance nécessaire à tout dialogue social et a fortiori à toute négociation portant sur le pouvoir d'achat dont les composantes sont complexes », a-t-elle ajouté.

M. Farré a cependant estimé que la date du 13 pouvait « permettre au gouvernement de tenir compte [des] revendications et propositions [des syndicats] concernant une amélioration du pouvoir d'achat des agents publics, en particulier dans le cadre de la hausse de la CSG. Le président de la République avait promis de la compenser tout en augmentant le pouvoir d'achat des fonctionnaires, une promesse non tenue », a-t-il rappelé.

En effet, contrairement aux salariés du privé, les agents publics ne bénéficieront pas de la baisse des cotisations salariales annoncée par le gouvernement.

### Les médecins hospitaliers se joignent à la grève

C'est une démarche « jamais vue en vingt ans », selon le docteur Max-André Doppia : les médecins hospitaliers rejoignent la mobilisation nationale des fonctionnaires, et donc des infirmiers, aides-soignants et autres agents du public, prévue le 10 octobre. « Nous voulons envoyer un signal fort », explique le président d'Avenir hospitalier, l'une des deux intersyndicales à avoir adressé mercredi un préavis de grève à la ministre de la santé Agnès Buzyn.

Les mobilisations dans le secteur de la santé sont habituellement catégorielles, paramédicaux et médecins manifestant chacun de son côté. Cette fois, il s'agit de dénoncer la « catastrophe » à venir dans les hôpitaux publics soumis à de fortes contraintes budgétaires, désertés par les médecins, et épuisants pour les personnels au détriment de « la qualité des soins ».

## **14 GM&S : Emmanuel Macron s'en prend à ceux qui "foutent le bordel"**



### **Des salariés et ex-travailleurs ont perturbé la visite du président de la République en Corrèze, mercredi 4 octobre.**

Emmanuel Macron chahuté et agacé par les salariés de GM&S en Corrèze. Des travailleurs et ex-travailleurs de l'équipementier de La Souterraine ont tenté d'interpeller le président de la République, en visite mercredi 4 octobre à Égletons pour parler de formation professionnelle. Ils ont cependant été repoussés par les forces de l'ordre à l'aide de gaz lacrymogène et le chef de l'État n'est, cette fois, pas allé au contact des manifestants.

Son mécontentement s'est ressenti dans un échange sur l'emploi avec le président PS de la région Nouvelle Aquitaine, Alain Rousset. Lorsque ce dernier lui parle d'une fonderie d'Ussel (Corrèze) qui a dû mal à embaucher, [Emmanuel Macron](#) est revenu sur l'attitude des manifestants de GM&S : "Il y en a certains, au lieu de foutre le bordel, ils feraient mieux d'aller regarder s'ils peuvent pas avoir des postes là-bas. Parce qu'il y en a qui ont les qualifications pour le faire. Et c'est pas loin de chez eux".

### **"L'anti-modèle de Whirlpool"**

Un peu plus tard, dans l'amphithéâtre de l'École d'application aux métiers des travaux publics (EATP), Emmanuel Macron revient sur la problématique des GM&S : "Il y a des situations où l'on ne peut pas protéger tous les emplois. On s'est battu pour protéger le maximum d'emploi, mais c'est une mauvaise politique quand on dit qu'il faut protéger tous les emplois, y compris ceux qui n'ont plus de destin économique, de clients ou d'avenir".

Les conseillers d'Emmanuel Macron complètent ces propos. Selon eux, les élus et syndicats sont allés trop loin. "GM&S c'est l'anti-modèle de Whirlpool", considère-t-on à l'Élysée.

La saillie d'Emmanuel Macron fait bondir Olivier Faure, président du groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée nationale, joint par RTL : *"J'y vois un profond mépris. C'est ne pas comprendre ce qu'est un salarié, un territoire en crise. Considérer qu'ils mettent le bordel, alors qu'ils font valoir leurs droits et essaient d'être entendus, c'est proprement insupportable. C'est mépriser ce que peut être la colère, l'inquiétude, la souffrance de femmes et d'hommes qui ne savent pas de quoi demain sera fait. (...) C'est plus compliqué visiblement, pour lui, de se faire entendre et comprendre de ces salariés qui visiblement ne lui inspirent que mépris et arrogance"*.

Deuxième employeur privé de la Creuse avec 276 salariés, GM&S a été placé en liquidation judiciaire fin juin, au terme de plusieurs mois de manifestations, blocages et tractations, qui en ont fait un dossier social chaud des derniers mois du gouvernement Cazeneuve, puis des premiers mois du gouvernement Philippe. La société spécialisée dans l'emboutissage, la plasturgie et la fonderie a finalement été reprise en septembre dernier par le groupe GMD. Mais 156 emplois seront supprimés.

Après la bousculade entre les forces de l'ordre et les salariés de GM&S, l'Élysée a fait savoir qu'un entretien avait été proposé aux manifestants. Cette entrevue avec Benjamin Griveaux, le

secrétaire d'État chargé du dossier au ministère de l'Économie, et le préfet de la Creuse, a toutefois été refusé par les salariés, selon la présidence de la République.

Olivier Bost

## ::: SOCIÉTÉ

LE FIGARO – 05/10/2017

### 15 La Cour des comptes déplore l'inefficacité de la gestion des enseignants



**Du temps de travail des professeurs à leurs absences, en passant par la politique de rémunération à l'ancienneté, les Sages de la rue Cambon dévoilent l'immobilisme du « mammoth ».**

Pour la Cour des comptes, la gestion de l'école et donc des enseignants, premier budget de l'État, se résume à deux mots: rigidité et immobilisme de gestion. Avec son rapport thématique dévoilé ce mercredi matin, «Gérer les enseignants autrement», elle offre une piqûre de rappel très désagréable au «mammoth» de la rue de Grenelle et critique bille en tête l'héritage de la politique éducative de François Hollande. «La réforme reste à faire», est-il indiqué en sous-titre alors que l'institution de la Rue Cambon avait établi des critiques similaires en 2013. Sans succès.

Depuis le début des années 2000, le système scolaire français montre des déficiences en termes de niveau de résultats et d'équité, [des constats démontrés par les enquêtes internationales](#). Ce décalage entre «le caractère moyen et trop inégal des résultats et l'ampleur des moyens consacrés au système scolaire -68 milliards d'euros en 2016- pose la question de sa performance», peut-on lire en préambule.

La question du nombre des enseignants a jusqu'ici été au cœur des débats sur le système éducatif, que ce soit de 2007 à 2012, avec le non-remplacement des départs en retraite, ou de 2013 à 2017 avec l'accroissement des effectifs de 60 000 postes d'enseignants. Cette priorité «a abouti à faire des moyens quantitatifs le principal enjeu des politiques scolaires sans réflexion suffisante sur l'optimum des niveaux d'effectifs et sur son articulation avec les évolutions de la démographie des élèves». En revanche, «aucune étape n'a été franchie vers la nécessaire annualisation des horaires de travail des enseignants».

#### **Qualité du recrutement des enseignants en baisse**

Cette politique du chiffre a même «abouti à des à-coups comportant de forts inconvénients sur la régularité des niveaux de recrutement, risquant d'altérer la qualité du service». Les 60.000 postes d'enseignants promis par François Hollande ont bien été budgétés mais n'ont pas tous pu être pourvus [en raison de difficultés de recrutement](#)... car la diminution du nombre de postes ouverts intervenue entre 2009 et 2013, à l'époque de Nicolas Sarkozy a pu décourager des étudiants de se projeter dans une carrière d'enseignant. Conséquences: des écarts excessifs de taux de sélectivité des différents concours d'une année sur l'autre, préjudiciables à la qualité du recrutement en général. Pour la seule école primaire, le taux de présents aux concours par rapport

aux postes ouverts est passé de 5,4 en 2012 à 2,6 en 2015 au niveau national... À Créteil, elle est même passée de 3,2 en 2010 à 1,3 en 2015! Cette situation entraîne des écarts marqués dans la qualité des recrutements: alors que la médiane nationale des notes des derniers candidats reçus est de 10,7 en 2016, elle est de 9,3 à Amiens, de 7,5 à Créteil et 8 à Versailles...

### **Seules 5 % à 20 % des absences de courte durée sont remplacées**

La question des remplacements «est emblématique des contraintes qui pèsent sur l'organisation du service public scolaire et limitent son efficacité» pour la rue Cambon. Les absences des enseignants de l'enseignement public représentent 13,6 millions de journées en 2014-2015. L'ampleur de cet absentéisme par rapport au reste de la fonction publique est délicate à apprécier «en raison des conditions d'exercice du métier».

Pour les jours d'arrêt pour congé maladie, l'Éducation nationale, avec 11,4 jours par an par agent, peut paraître moins affectée que les autres ministères (13,5). Mais ces données sont en réalité difficilement comparables car les enseignants ont un nombre annuel de jours de travail plus réduit et effectuent leurs services pour une large part sur moins de cinq jours par semaine et sur un nombre de semaines inférieur à celui des autres fonctionnaires.

Certaines absences sont dites «institutionnelles», dues au fonctionnement même de l'institution scolaire. Dans le second degré, elles représentent à elles seules de 20 % à 40 % des besoins de remplacement courts (moins de 15 jours). Si dans le second degré, la quasi-totalité des 8,5 millions de journées d'absences longues du second degré public est remplacée, le remplacement de courte durée (moins de 15 jours) constitue en revanche un échec. Alors que le ministère évalue à un tiers le taux de couverture de ces absences, l'enquête conduite par la Cour [fournit des chiffres bien plus bas \(de 5 % à 20 %\)](#).

### **Les chefs d'établissements ne peuvent exiger des remplacements en interne**

Cette situation reflète la grande difficulté à trouver des remplaçants pour des durées brèves et, souvent, en l'absence de préavis. Les chefs d'établissement ne parviennent pas à régler ces situations au sein de l'équipe enseignante de l'établissement. Cette possibilité se heurte à de multiples obstacles pratiques: contraintes d'emploi du temps et de locaux, réticences des enseignants, niveau de la rémunération, désapprobation syndicale. Les chefs d'établissement ne parviennent pas, en outre, à appliquer la réglementation sur les protocoles qui permettraient de demander à un enseignant d'assurer ce remplacement sans qu'il puisse refuser. L'importance de ces cours non assurés représenterait selon le ministère 5 % du temps scolaire, soit 1,8 semaine par an. Ces carences «sont dans la logique des insuffisances d'obligations réglementaires de service qui viennent pourtant d'être renouvelées», tacle la Cour des comptes: la continuité de l'enseignement n'est pas mentionnée dans leurs missions nouvelles ; le cadre hebdomadaire maintenu ne permet pas la souplesse qui s'imposerait.

### **Aucune réforme structurelle n'a été entreprise pendant le quinquennat Hollande**

Le total des rémunérations des enseignants du secteur public a augmenté de + 7,5 % pendant le quinquennat de François Hollande entre 2012 et 2016, contre 2,5 % pour la totalité de la masse salariale de l'État dans la même période. Or, «l'État n'a pas mis à profit cet effort budgétaire important et croissant pour procéder à des réformes structurelles». C'est l'histoire d'une occasion manquée que raconte la Cour des comptes même si elle reconnaît que plusieurs mesures ont été prises, comme la restauration d'une formation des enseignants.

Reste que les 60.000 postes promis par François Hollande n'ont pas été assortis «de contreparties portant sur le cadre d'exercice du métier d'enseignant, par exemple sur l'organisation et la durée du temps de travail». Pourtant la gestion du métier d'enseignant souffre de nombreuses rigidités et même «d'une forme d'immobilisme», pour le rapport.

Contrairement aux recommandations de la Cour dans son rapport de 2013, aucune souplesse nouvelle n'a ainsi été introduite concernant le rythme hebdomadaire d'heures passées devant élèves (quinze heures pour les agrégés, dix-huit heures pour les titulaires d'un Capes), permettant de les moduler et de progresser vers l'annualisation des horaires. La réforme de Vincent Peillon «n'a et ne devrait avoir que peu d'effets tangibles» balance la cour. Le nouveau système d'évaluation des enseignants mis en place par l'ancienne majorité est également rhabillé pour l'hiver: «Rien ne garantit que le critère d'ancienneté qui prévaut jusqu'à présent ne continue pas à jouer un rôle majeur. Tous les enseignants se voient en outre garantir de terminer leur carrière dans le grade de la «hors classe» avec la gratification financière la plus élevée «quels que soient leurs mérites».

**Marie-Estelle Pech**

## **::: POLITIQUE**

**LE FIGARO – 05/10/2017**

### **16 La stratégie de Wauquiez pour rassembler la droite**



**Méthodiquement, le candidat à la présidence de LR multiplie les déplacements et les rendez-vous avec l'ensemble des membres de sa famille politique. De Nicolas Sarkozy à Jean-François Copé en passant par Michèle Alliot-Marie et Édouard Balladur.**

Un jour, un soutien. Virginie Calmels, Guillaume Peltier, Éric Woerth, Rachida Dati, Christian Jacob, Brice Hortefeux, Éric Ciotti, Guillaume Larrivé, Natacha Bouchart, Damien Meslot, Bernard Reynes, Hubert Falco... D'horizons politiques différents, ils ont tous choisi de parrainer **Laurent Wauquiez**, même si plusieurs, à l'instar de Rachida Dati ou d'Éric Woerth, le précisent d'emblée: «Ce n'est pas un chèque en blanc.»

Alors, le rassemblement est-il en marche? En tout cas, Laurent Wauquiez et ses équipes y travaillent. Si l'arrivée du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes à la tête du parti fait peu de doutes, c'est aujourd'hui sur **sa capacité à fédérer** Les Républicains et à faire vivre le débat au sein de la droite qu'il sera vraiment jugé. «Tu dois rassembler ; tu sauras le faire», lui avait conseillé fin juin Nicolas Sarkozy.

Accusé par les Constructifs et **une partie des ténors LR de trahir les idéaux du parti** par rapport à ceux de l'UMP et de glisser «vers une droite populiste», Laurent Wauquiez construit méthodiquement ses réseaux pour faire venir à lui des élus de toutes sensibilités du parti. «Mon obsession sera le rassemblement. Je ne répondrai à aucune polémique, à aucune caricature. (...) Je tendrai la main tout le temps et inlassablement», n'a de cesse de répéter le candidat en choisissant, selon lui, quelques symboles pour envoyer des signaux d'ouverture. D'où **son idée de créer un tandem avec la première adjointe de Bordeaux, Virginie Calmels**, ou de choisir symboliquement ses déplacements comme sa visite à Belfort chez le proche de Xavier Bertrand, Damien Meslot. Et alors qu'un vent de dégagisme a soufflé sur l'ensemble de la vie politique, Laurent Wauquiez veut marquer la montée en puissance d'une nouvelle génération d'élus de terrain à ses côtés, comme le député du Loir-et-Cher, Guillaume Peltier, destiné à être un des hommes forts de la campagne.

Mardi soir, lors de l'inauguration de son QG de campagne rue de l'Université, à deux pas de l'Assemblée nationale, quelque 80 parlementaires étaient réunis pour l'occasion. «On repart de zéro. Tout est à reconstruire. Je garantirai l'unité du mouvement», a expliqué le candidat dans un rapide discours devant son auditoire. «Laurent Wauquiez est à l'écoute et dans le dialogue», affirme Brice Hortefeux, soutien de la première heure.

### **Rencontres tous azimuts**

Le candidat ne compte pas son temps pour rencontrer tous azimuts et appeler quotidiennement des listes d'élus, comme cet été ou lors de la dernière campagne des sénatoriales, pour inciter les élus à soutenir Gérard Larcher. Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes n'oublie pas non plus de contacter régulièrement François Fillon - «C'est le seul qui s'est bien comporté», glisse l'ex-premier ministre en privé. Le candidat rencontre aussi régulièrement Nicolas Sarkozy ou les ténors du parti.

Fin septembre, le candidat a aussi invité à dîner Jean-François Copé... avec qui les relations sont pourtant notoirement mauvaises. «Sur la forme, c'était cordial. Sur le fond, je reste attentiste car il n'y a aucun enjeu concernant son élection», confie le maire de Meaux. Laurent Wauquiez a aussi dîné fin septembre avec les ex-ministres Michèle Alliot-Marie et Rachida Dati, a rendu visite à l'ex-premier ministre Édouard Balladur et au président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau. Si les deux hommes partagent une ligne politique proche, les relations étaient jusque-là assez crispées. Quelle que soit la sensibilité de l'élu qu'il cherche à convaincre, Laurent Wauquiez sait se rendre disponible pendant cette campagne. Il a ainsi rencontré aussi bien l'ex-député Thierry Mariani - cofondateur de La Droite populaire et qui s'était dit favorable à une alliance avec certains membres du FN - que le sénateur du Nord Marc-Philippe Daubresse, venu de l'UDF, qui a toujours plaidé pour que la «vision sociale et populaire» du parti ne disparaisse pas. Un rendez-vous avec Hervé Mariton, ex-candidat à la primaire, est aussi dans les tuyaux.

Surtout n'oublier personne. Surtout ne vexer personne. À chacun de ses 70 déplacements de campagne programmés jusqu'à l'élection, Laurent Wauquiez dîne systématique avec les élus locaux. L'un d'entre eux est retenu par obligation? Pas grave, le candidat l'appelle. «Ils s'attendent tous à ce qu'on s'agite. Ma démarche, c'est de les prendre à rebours. L'objectif, c'est de fédérer tout le monde», confiait le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes en juin dernier, convaincu que ses détracteurs se retrouveraient, en retour, isolés. Le candidat sait aussi se montrer persuasif... «Si on n'est pas avec moi avant, on ne le sera pas après», glisse-t-il aux élus.

Pour le moment, pourtant, Xavier Bertrand, Valérie Pécresse, Christian Estrosi n'y sont pas sensibles. Pas grave, Laurent Wauquiez a trouvé la technique. Surtout ne pas dire un mot de travers. Mieux: en rajouter. À Belfort, le 20 septembre, le candidat n'a pas ménagé sa peine pour rendre hommage à la politique du président des Hauts-de-France. Un petit conseil glissé par Nicolas Sarkozy, la veille, au cours de leur déjeuner.

**Marion Mourgue**

**LE POINT – 05/10/2017**

### **17 Parti socialiste : la parenthèse gélatineuse**



Au siège du PS à Paris en janvier 2017.

Avant le congrès de décembre, des "forums de la refondation" sont censés remettre les militants au centre de la production d'idées.

### **Entre le départ de Cambadélis et la tenue de son congrès en février-mars prochain, le PS entame cinq mois de transition avec une armée mexicaine à sa tête.**

« On est dans un état un peu comateux. C'est une période un peu gélatineuse, il y a du mou, c'est informe. Mais au moins la gélatine ça tient, et c'est ça le principal... » Au-delà d'avoir un sens aigu de la métaphore, Sébastien Denaja est surtout un éternel optimiste. L'ex-député de l'Hérault proche de [François Hollande](#), aujourd'hui porte-parole du [Parti socialiste](#), fait tout son possible pour trouver des motifs de satisfaction dans la tempête qui secoue actuellement le parti à la rose, inaudible politiquement comme médiatiquement : une présence encore notable dans les collectivités territoriales, le maintien de 80 sénateurs PS, ainsi que « le vote unanime » du Conseil national de samedi pour reconduire la direction collégiale en place depuis juillet.

Unanime ? C'est un peu vite oublier les trois voix dissidentes, dont celles de Gérard Filoche : « On vient de perdre deux mois et demi. Il fallait au contraire parler politique en urgence, engager le débat sur le bilan du quinquennat, tracer une réorientation à gauche, faire voter les militants sur le fond pour un congrès démocratique et ouvert », se justifiait vendredi l'ancien syndicaliste devant ses collègues. Il devra se contenter de la « gélatine pendant au moins quatre mois ».

En effet, cette [direction pléthorique n'est dorénavant plus « provisoire »](#). Après le retrait de [Jean-Christophe Cambadélis](#) de la direction du parti, annoncé au soir du second tour des élections législatives mais effectif depuis ce week-end, ce sera à ces 28 dirigeants issus de toutes les sensibilités de tenir la maison jusqu'au congrès de février-mars. En cette période où les couteaux sont aiguisés et les ambitions qui commencent à s'afficher, les cadres de l'appareil ont préféré tabler sur la continuité pour apaiser les tensions qui subsistent après les dernières échéances électorales particulièrement violentes.

Ainsi le retour de certains ex-ministres de François Hollande, plus ou moins convertis à la doxa macronienne la veille des législatives et qui avaient déserté « Solfé », n'a pas manqué d'étonner certains. Si ce n'est plus. Dernier épisode en date : lors du CN de ce lundi, le président du Mouvement des jeunes socialistes Benjamin Lucas, proche de [Benôit Hamon](#), a claqué la porte de l'assemblée socialiste en découvrant la présence de l'ex-ministre Juliette Méadel.

« Encore aujourd'hui, dès que quelqu'un ouvre la bouche pour formuler une opinion ou proposer une idée, on le soupçonne des pires pensées », glisse un élu de premier plan. « Le tremblement de terre a été tellement important il y a quelques mois qu'il est normal que l'on assiste aujourd'hui à des répliques, indique Olivier Faure, le président du groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée nationale. Même si la direction collégiale est trop étoffée pour être réellement efficiente, elle permet au moins de rassembler les gens. C'est déjà ça. »

### **Plan social**

Le temps de l'incarnation n'est donc pas venu ! Personne – ou presque – ne souhaitait prendre le risque de faire émerger un semblant de leadership, de peur d'ouvrir une dangereuse boîte de Pandore pour une organisation politique en pleine crise. Lors du bureau national extraordinaire de vendredi dernier, les hauts cadres se sont retrouvés pour parvenir à un compromis sur la résolution mise au vote le lendemain. Si la question de la direction collective n'a pas fait débat, celle de l'inscription du nom de Rachid Temal comme « représentant légal et coordinateur du Parti » a fait grincer quelques dents. Plusieurs dirigeants craignaient que le néosénateur, secrétaire national chargé de la coordination et de l'organisation proche de Jean-Christophe Cambadélis, n'accapare le rôle de premier secrétaire par intérim, ne serait-ce que symboliquement. Son nom a donc été retiré du texte, même s'il garde ses attributions. « Une organisation politique, ce n'est pas une kermesse, il faut bien quelqu'un pour signer les documents

qui engagent la responsabilité du parti. Selon les statuts, c'est le rôle de Rachid Temal », résume [Sébastien Denaja](#).

Dans les semaines et les mois qui viennent, Temal ne devra pas manquer d'encre. Le Parti socialiste devra faire face à plusieurs problématiques administratives de taille, comme la vente de son quartier général historique rue de Solférino ou encore la douloureuse question du plan social qui se prépare. Les caisses du PS sont vides, sa dotation publique au 1er janvier prochain devrait chuter d'environ 18 millions d'euros à la suite des dernières élections législatives catastrophiques, de quoi laisser présager de larges coupes dans le personnel salarié.

#### « En dessous des écrans radars »

Pour peser sur le débat politique actuel, le PS n'a véritablement d'autres choix que de compter sur la pugnacité de son groupe parlementaire à l'Assemblée. À 30, difficile de faire des miracles, mais les textes à venir soumis par la majorité En marche ! – notamment le projet de loi de finances et celui sur le logement – sont, selon eux, des marqueurs libéraux contre lesquels il sera aisé de s'opposer. « Nous n'avons pas été remplacés, se rassure Faure. La France insoumise s'est enfermée dans un registre qui la cantonne au rôle d'opposition choisie par le roi. Et En marche ! a décidé d'être une majorité madeliniste, libérale-libertaire. »

Si s'opposer est indispensable, les socialistes veulent également retrouver rapidement une force de propositions. En panne sèche sur ce plan depuis quelques années pour certains, depuis le référendum de 2005 pour d'autres, il n'est pas question pour eux de ronronner jusqu'au prochain congrès. Celui-ci sera notamment préparé, d'octobre à décembre, par le lancement partout en France des « forums de la refondation », censés remettre les militants au centre de la production d'idées. « Il faut que ça se multiplie comme des petits pains, affirme Olivier Faure. Que l'on fasse émerger les désirs, les questions, les doléances. Que l'on se laisse percuter de plein fouet par ce que chaque militant ou sympathisant va nous dire. »

Et tant pis si, pendant ce temps, le temps d'antenne se réduit, quand bien même l'orgueil serait touché. « Évidemment, le symbole donné par France 2 est problématique [[le PS a produit un communiqué pour se plaindre du choix de Jean-Luc Mélenchon comme contradicteur d'Édouard Philippe lors de L'Émission politique](#), NDLR], explique Sébastien Denaja. Mais on ne craint pas de voler en dessous des écrans radars pendant quelques mois pour réfléchir, nous refonder. Quitte à traverser le désert, autant que ce ne soit pas un bac à sable. »

[Erwan Bruckert](#)

## L'OPINION – 05/10/2017

### **18 Faute de rallier les syndicats, La France insoumise veut embarquer la jeunesse contre Macron**



Une partisane de La France insoumise lors de la soirée électorale du premier tour de l'élection présidentielle le 23 avril 2017

## Après la marche contre le « coup d'Etat social » et les « casserolades », le mouvement espère désormais mobiliser les étudiants sans attendre le fruit de ses réunions avec les syndicats

La France insoumise va diffuser à partir de jeudi un tract tiré à 500 000 exemplaires pour inciter la jeunesse à se mobiliser contre les réformes d'Emmanuel Macron. Les députés du groupe tiendront également des meetings dans les universités alors que les réunions avec les syndicats en vue d'organiser une « action unitaire » contre les ordonnances ne devraient pas débiter avant la semaine prochaine.

Il voulait « déferler à un million sur les Champs-Élysées » derrière les syndicats. Mais un peu moins de deux semaines après le discours de Jean-Luc Mélenchon [en clôture de sa marche contre le « coup d'Etat social »](#), les premières réunions n'ont pas encore eu lieu. « Des courriers ont été envoyés vendredi aux organisations syndicales, explique le directeur des campagnes de La France insoumise Manuel Bompard. L'idée est de les recevoir à l'Assemblée nationale pour faire suite au message envoyé le 23 septembre ».

Des prises de contact qui vont se faire en deux temps. « On a fait une première série de demandes de rendez-vous avec les syndicats les plus opposés aux ordonnances », indique Eric Coquerel. La CGT, Solidaires, la FSU, la CFE-CGC mais aussi les étudiants de l'Unef et les lycéens de l'UNL ont été contactés et les premières « rencontres bilatérales » devraient avoir lieu « la semaine prochaine », selon le député de Seine-Saint-Denis. Ce n'est que « dans un deuxième temps » que d'autres centrales seront sollicitées. Notamment Force ouvrière dont le secrétaire général Jean-Claude Mailly a annoncé lundi la tenue d'une journée de mobilisation contre les ordonnances avant leur ratification par les parlementaires. Les syndicats CFDT et UNSA seront également contactés à cette occasion.

En attendant l'issue – pour le moins incertaine – de ces rendez-vous, La France insoumise va continuer d'interpeller la jeunesse que Jean-Luc Mélenchon avait appelé à se mettre en mouvement lors du défilé du 23 septembre. Un tract national tiré à 500 000 exemplaires sera distribué à partir de jeudi « sur tous les lieux d'étude et de vie des jeunes ». Baptisée « 10 raisons de se mobiliser contre la bande à Macron », la brochure est doublée d'une pétition en ligne dont les revendications dépassent largement le cadre des ordonnances. Sélection à l'université, réforme du bac, diminution des contrats aidés et des APL... « Il y a plein de raisons objectives pour que la jeunesse se mobilise, assure Eric Coquerel, on essaye clairement de jouer notre rôle de mise en mouvement tout en respectant la prédominance des syndicats dans les entreprises ».

[Les députés insoumis vont d'ailleurs reprendre du service](#) au cours de « réunions publiques », un format de mini-meeting déjà expérimenté pendant la présidentielle. « Les députés et les orateurs nationaux vont se balader dans le pays pour continuer le travail d'explication, donner notre lecture des premiers mois de la présidence Macron et notre rapport à la mobilisation en général », expose Manuel Bompard. Ces réunions auront lieu notamment dans les facultés, à l'image d'Eric Coquerel qui souhaiterait en tenir une à l'université Paris X de Nanterre – où il a fait ses études – mais aussi à celle de Paris VIII à Saint-Denis. Deux établissements connus pour avoir été des foyers de la contestation lors de précédents mouvements étudiants, notamment celui contre le CPE entre 2005 et 2006. « Ça n'est pas un presse-bouton mais on va jouer ce levier, prévient le député. Le terreau est favorable, il faut maintenant que ça pousse ».

**Raphaël Proust**

**::: INTERNATIONAL**

**LE MONDE – 05/10/2017**

**19 Theresa May fragilisée après le fiasco de son discours de**

## reconquête



### **A Manchester, la première ministre britannique, prise de quintes de toux et interrompue par un manifestant, a affiché sa vulnérabilité.**

En politique, des quintes de toux peuvent être fatales. Celles qui ont affecté de façon répétée la première ministre britannique, Theresa May, tout au long de son long discours final au congrès des tories, à Manchester, mercredi 4 octobre, sont comme une métaphore de sa faiblesse politique.

Eclipsant le contenu d'un texte conçu pour reconquérir l'opinion et affirmer son autorité après son échec électoral de juin, son malaise persistant affichait l'inverse : une fragilité qui a immédiatement relancé les rumeurs sur son renvoi de Downing Street. Sur le moment, le chat dans la gorge de M<sup>me</sup> May a plutôt provoqué une vague de sympathie dans un palais des congrès archicomble : les proches de la première ministre ont déclenché des tonnerres d'applaudissements et d'encouragements destinés à lui permettre de reprendre son souffle.

Peine perdue. Le « grand discours », censé signer son retour aux commandes d'un gouvernement déchiré par le Brexit, a tourné au fiasco. L'appel de M<sup>me</sup> May à un renouveau du « rêve britannique » a tourné au cauchemar. Et sa défense des « sans voix » a pris des airs pathétiques.

### **Interrompue à de nombreuses reprises**

Alors que la première ministre, souvent brocardée pour son expression robotique et son insensibilité, s'employait à convaincre de son humanité et de son empathie, elle a elle-même perdu sa voix à de nombreuses reprises sans que ni les verres d'eau ni la pastille pour la gorge tendue par son ministre des finances, Philip Hammond, y puissent grand-chose. Au point que la salle a cru à plusieurs reprises qu'elle allait devoir renoncer.

Comme si l'extinction de voix ne suffisait pas, un perturbateur a réussi à brandir sous le nez de la première ministre – et devant les caméras – une fausse lettre déclarant le licenciement de M<sup>me</sup> May, signée Boris Johnson, le ministre des affaires étrangères, qui multiplie les peaux de banane, défie son autorité et veut prendre sa place.

Le comble a été atteint lorsque plusieurs lettres du slogan phare des tories inscrits sur un panneau derrière elle – « *Construire un pays qui fonctionne pour chacun* » – ont commencé de se détacher et tomber, comme si le programme du parti se délitait.

Bravache, Theresa May a poursuivi envers et contre tout, comme si sa résilience face à la défaillance de ses cordes vocales et à l'imprévu résumait sa ténacité face à l'adversité politique. Et lorsque, après maintes interruptions, elle est parvenue à la fin de son texte en déclarant que « *le test pour un dirigeant politique, c'était] d'émerger plus fort après une épreuve, de trouver la volonté de s'en sortir face à l'adversité* », l'auditoire, impressionné par sa persévérance, lui a réservé une longue ovation debout.

**« J'ai conduit la campagne et je suis désolée »**

Le congrès a-t-il permis à une Theresa May affaiblie de se refaire une santé ? La « *femme de devoir* », désormais distancée dans les enquêtes d'opinion par le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, est apparue déstabilisée au moment même où tous les regards étaient tournés vers elle. Au lieu de susciter le respect, elle a inspiré la pitié.

Dans un pays où se dire publiquement « *désolé* » (« *sorry* ») vaut rédemption, ses excuses pour son échec électoral (« *J'ai conduit la campagne et je suis désolée* ») ont été appréciées mais elles ont été éclipsées par le spectacle de son calvaire à la tribune.

« *Désolée* », pleine de « *compassion* » tant à l'égard des victimes d'« *injustices et de discriminations* » que des « *travailleurs* » et des « *gens ordinaires* », la fille de pasteur a évoqué sa grand-mère, employée comme femme de chambre, pour se poser en incarnation d'un nouveau « *rêve britannique* » pour les jeunes générations. Faisons « *notre devoir pour la Grande-Bretagne* », a-t-elle répété à treize reprises en évoquant sa « *mission* » au gouvernement.

## **Reconquérir la jeunesse**

Mais mercredi, M<sup>me</sup> May n'a pas seulement suscité la commisération en battant sa coulpe. Elle a tenté de prononcer un discours de reconquête électorale de la jeunesse qui a massivement déserté le parti conservateur dont la moyenne d'âge des adhérents est de... 72 ans.

Alors que le niveau de vie et les opportunités des nouvelles générations sont en baisse par rapport à leurs parents et que les Tories sont assimilés à un club de privilégiés, M<sup>me</sup> May a cherché à reprendre la main sur les sujets où les travaillistes cartonnent : le logement, les factures d'énergie et le coût des études supérieures.

Taxées de « *marxistes* » voici encore quelques mois, les promesses de construction de logements sociaux, de plafonnement des tarifs de l'électricité et des universités sont au cœur de la promesse de « *renaissance* » brandie par la première ministre à Manchester.

Alors que, depuis Margaret Thatcher, les conservateurs ont préféré vendre les HLM plutôt que d'en construire, Theresa May a promis de lancer « *une nouvelle génération de maisons à loyer modéré pour réparer notre marché du logement déficient* ». Ce qui ne l'a pas empêchée de faire l'apologie de « *l'économie de marché, base de notre prospérité et de notre sécurité* ».

## **Un parti menacé d'explosion**

Les promesses sociales de M<sup>me</sup> May confirment que c'est désormais le Labour, chantre du retour de l'intervention de l'Etat dans l'économie et véritable hantise des conservateurs pendant les quatre jours de congrès, qui dicte les priorités de l'agenda politique. Cette peur de l'arrivée au pouvoir de Jeremy Corbyn est le meilleur ciment pour un parti menacé d'explosion sur le sujet qui domine la vie politique, l'Europe.

Au lendemain du discours de son ministre des affaires étrangères, Boris Johnson, qui ne cesse de dénoncer les concessions de M<sup>me</sup> May à l'Union européenne (UE), les vingt-quatre petites lignes consacrées au Brexit par la première ministre sur les dix-neuf pages de son discours confirment son souci d'évacuer le sujet qui menace de faire éclater son parti.

Plutôt que de sortir de l'ornière des négociations avec Bruxelles en précisant son projet à l'égard du « *continent* », elle a tenté de susciter l'enthousiasme en magnifiant une « *Grande-Bretagne mondiale dont l'influence s'étend au-delà des frontières de l'Europe* » qui « *garde la tête haute* » dans le monde, « *exerce un ascendant moral* » et « *symbolise l'espoir* » aux yeux des autres peuples.

## **Oublier le Brexit**

M. Johnson, qui a focalisé l'attention sur lui ces derniers jours et menaçait de faire dérailler le congrès, est passé au second plan alors que M<sup>me</sup> May célébrait un gouvernement « *plein de talent, d'énergie et de compassion* ». Les quintes de toux de la première ministre ont remplacé les pantalonades du chef du Foreign Office à la « une » des médias.

Mais elles risquent de coûter cher à M<sup>me</sup> May. Sous couvert de compassion, elles pourraient ravir ceux qui, dans son propre parti, estiment qu'elle n'est plus en état de gouverner et rêvent de l'écartier.

La première ministre a fait mine d'oublier le Brexit qui sous-tend pourtant la santé économique et sociale du pays. Au moment où les congressistes quittaient la salle, la sono diffusait *Are You Gonna Go My Way ?* (« *Allez-vous aller dans mon sens ?* ») de Lenny Kravitz. La réponse n'allait pas de soi.

**Philippe Bernard**

**LE FIGARO – 05/10/2017**

## **20 Bruxelles demande à Amazon de rembourser 250 millions d'euros**



**La feuille d'impôts s'alourdit pour les titans du net. La commission Juncker, jouant à son tour d'une colère montante contre de l' « optimisation » fiscale, frappe tous azimuts sur les grandes enseignes de la côte ouest des États-Unis.**

En l'espace de deux heures ce (mercredi) matin, l'exécutif bruxellois a imposé un redressement fiscal de plus de 250 millions d'euros à Amazon, traduit l'Irlande en justice parce qu'elle renâcle à récupérer 13 milliards d'euros facturés à Apple et pour finir appelé à une réforme pan-européenne de la TVA qui ne ferait pas les affaires des géants du commerce électronique.

Margrethe Vestager, commissaire à la Concurrence et Dame de fer de l'équipe Juncker, cible la firme de Seattle pour des avantages fiscaux « illégaux » obtenus du Luxembourg entre 2006 et 2014. Amazon gère depuis le Grand Duché l'intégralité de ses ventes de détail dans l'UE. Les autorités fermant les yeux, le groupe a esquivé les 3/4 de l'impôt sur les sociétés normalement exigible, grâce à un tour de passe-passe entre une société d'exploitation, imposable, et une holding, coquille vide non taxable.

Juridiquement, les 250 millions réclamés à Amazon ne sont pas une amende, mais un redressement fiscal. La somme, plus intérêts, n'ira pas à l'UE mais doit être paradoxalement retournée au fisc luxembourgeois. Elle pâlit en regard des 13 milliards exigés l'an dernier d'Apple, au bénéfice de l'Irlande. Mais la sanction indique que Bruxelles, comme l'affirme la commissaire, est résolue « à vider l'abcès » des petits arrangements qui ont fait le gros scandale Luxleaks, à partir de 2014.

**L'Irlande dans le viseur de Bruxelles**

Margrethe Vestager confirme sa volonté d'aller jusqu'au bout en assignant devant la Cour de Justice de l'UE un autre pays longtemps peu regardant sur la taxation des bénéficiaires: l'Irlande. Bruxelles reproche à Dublin de traîner des pieds pour encaisser le redressement record infligé à l'inventeur de l'iPhone. Le délai imposé par le droit européen est de quatre mois. Treize mois après que la commissaire a fixé le montant de la facture «l'Irlande n'a pas récupéré la somme, fût-ce en partie», précise-t-elle. En attendant que la cour de Luxembourg tranche, Apple continue de jouir du précieux cadeau fiscal irlandais.

Une troisième mauvaise surprise guette les distributeurs par internet qui, comme Amazon, ont choisi de s'installer dans les pays de l'UE où la TVA est la plus basse. Officiellement pour lutter contre la grande fraude d'inspiration criminelle, la Commission européenne voudrait changer la règle du jeu: appliquer cet impôt indirect non plus au taux du pays d'origine mais à celui du pays de destination. Cette révolution fiscale, qui se heurterait à de sérieuses questions de souveraineté fiscale, n'est pas pour demain. Le commissaire Pierre Moscovici l'espère au mieux pour 2022. Mais elle bouleverserait le business model d'une industrie qui doit une bonne partie de son succès aux différentiels de taxation à l'intérieur de l'UE.

**Jean-Jacques Mével**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

